

Une politique assurée en faveur du bi-plurilinguisme

Viviana Duc, Wilma Tonetta,
Gabriella Vernetto, Giovanna Zanchi

Région bilingue au sein de laquelle se côtoient plusieurs langues et différentes cultures, la Vallée d'Aoste a su adapter son système éducatif à cette réalité complexe et multiforme et orienter sa politique linguistique sous l'impulsion des changements survenus au cours des dernières décennies.

De la prise en compte des indications en matière d'éducation linguistique provenant de l'Union européenne et

du Conseil de l'Europe aux lois pour la promotion et la mise en valeur des langues régionales et minoritaires, la Vallée d'Aoste a dû faire face à ces changements et se questionner quant aux enjeux liés à l'augmentation du nombre d'élèves allophones dans le système éducatif à tous les niveaux scolaires et à la nécessité de les intégrer dans ce système tout en valorisant les langues et les cultures d'origine et en sauvegardant sa propre spécificité linguistique et culturelle.

En 2009, le *Profil de la politique linguistique éducative*, une étude menée conjointement par une équipe mixte, composée d'experts et de responsables éducatifs valdôtains et internationaux, a permis de préciser les défis qu'une politique linguistique en faveur du plurilinguisme doit relever. En effet, si l'on regarde de près la situation de la Vallée d'Aoste, l'on s'aperçoit que, au-delà du bilinguisme officiel, c'est bien une réalité multilingue qui caractérise ce territoire : le francoprovençal est encore utilisé comme langue de communication quotidienne ; des actions diverses sont menées pour sauvegarder les dialectes d'origine alémanique, le titsch et le töitschu ; d'autres dialectes sont aussi répandus et vivants, notamment le piémontais, parlé dans les communes de la Basse Vallée, à proximité du Piémont ; les langues de l'immigration récente viennent s'ajouter à ce tableau.

Au point de vue normatif, cette richesse linguistique et culturelle est prise en compte et mise en valeur par les lois régionales concernant l'éducation. La loi n° 18 du 1^{er} août 2005 ouvre la voie du plurilinguisme, « *Le caractère bilingue de l'école valdôtaine représente la garantie du développement d'une éducation plurilingue, ouverte à l'Europe et visant également au respect des différences culturelles et linguistiques...* », et met en valeur les langues régionales, en inscrivant leur enseignement dans un contexte culturel européen, voire international, « [...] *l'école valdôtaine facilite et assure la protection active et la valorisation des particularités culturelles et linguistiques qui caractérisent la réalité régionale, en tant que composantes à part entière des plus importants mouvements culturels et de pensée du continent européen.* »



En application de ces indications, le service de l'enseignement bi-plurilingue et de la dimension européenne de l'éducation de la Surintendance aux écoles a poursuivi sa fonction de soutien et de support aux stratégies pour l'application des articles 39 et 40 du Statut Spécial et des lois régionales concernant les politiques linguistiques, dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement de la langue française et en langue française ainsi que des autres langues enseignées et pour favoriser l'ouverture à d'autres langues de l'environnement familial et social des élèves.

Il a également promu des initiatives d'échange et de partenariat à l'échelle nationale et européenne dans le but de créer des réseaux, d'échanger des pratiques, de participer à une réflexion commune dans les différents domaines des politiques éducatives et de comparer les différentes méthodes d'enseignement et d'apprentissage des langues.

DES INITIATIVES PONCTUELLES DE SUPPORT

Le premier axe d'intervention du service de l'enseignement bi-plurilingue et de la dimension européenne de l'éducation concerne l'information sur des initiatives diverses et la promotion des orientations générales en matière d'éducation linguistique, telles que :

- l'information sur les opportunités offertes (séminaires, bourses d'étude, concours...) par le biais du site Webécole, des listes de diffusion spécifiques pour la didactique des langues et pour la dimension européenne de l'éducation ainsi que la mise en ligne d'outils pour les enseignants (ENGLISH réseau, centre de ressource et formation en ligne, portail d'accompagnement à l'utilisation du Portfolio européen des langues) ;
- l'aide pour la présentation de candidatures individuelles et l'élaboration de dossiers de projets de classe et/ou d'établissement (projets bilingues et européens) ;
- la participation, en qualité d'organisateur ou de collaborateur, à des initiatives de sensibilisation et de promotion, telles que la *Journée Internationale de la Langue Maternelle* (UNESCO), la *Fête de l'Europe* (UE), la *Semaine de la Francophonie* ;
- l'organisation d'activités favorisant la créativité et la communication authentique, comme le stage de théâtre éducatif et la participation au *Festival du Théâtre Francophone* de Catane ;
- la réalisation d'outils et de supports pédagogiques, tels que les modèles de *Portfolio Européen des Langues* (PEL) pour les élèves des différents degrés scolaires.

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

La formation des enseignants représente, bien évidemment, l'un des axes prioritaires du service de l'enseigne-

ment bi-plurilingue et de la dimension européenne de l'éducation. Les initiatives prévues concernent toutes les langues enseignées et elles se déroulent souvent sous forme de séminaires résidentiels intensifs dans le but, d'un côté, de favoriser le partage de pratiques et les échanges entre enseignants et, de l'autre, pour permettre un bain linguistique et culturel dans la langue cible. La liste des formations étant longue, nous nous bornons ici à citer les plus importantes en termes de nombres d'heures de formation et de participants.

Pour ce qui a trait au français, en tant que langue comme matière et comme langue des autres matières, nous signalons les stages suivants :

- *Stage de formation pour professeurs de droit et économie* - Cette formation s'est déroulée à Aoste et à Paris auprès de l'École des Hautes Études Internationales et a permis aux participants de rendre l'enseignement des disciplines techniques plus proche de la réalité et de ses implications, d'apprendre et de renforcer toute une série de compétences didactiques et linguistiques pour mieux transmettre les contenus disciplinaires en langue française, d'élaborer de nouvelles stratégies d'approche communicative. Cette formation a aussi permis une réflexion sur les thématiques abordées et une importante exposition à la langue française dans un contexte motivant et enrichissant du point de vue culturel et didactique ;
- *Classes Musée* - Formation au Musée du Louvre. Ce stage offre aux professeurs la possibilité d'apprendre des techniques d'analyse et d'interprétation d'une œuvre d'art, de se sensibiliser à l'espace musée et à ses collections dans le but d'acquérir les moyens pour préparer de manière autonome la visite au Louvre avec leurs classes ;
- *Ateliers d'écriture autobiographique* - Cette formation se déroule chaque année, à Aix-en-Provence, à La Cité du Livre et à la Fondation Vasarely. Elle se propose de préparer les enseignants à mettre en place des ateliers d'écriture qui se dérouleront en classe pendant les cours réguliers pour amener les élèves à écrire sur eux-mêmes et sur leur vie et à mettre en scène leurs productions sous forme d'expression corporelle et artistique ;
- *Stage au Musée Gassendi de Digne-les-Bains* - Itinéraire artistique entre France et Italie sur le thème *Les territoires de l'art* ; à partir d'un projet de territoire mutualisant les ressources locales, cette formation veut témoigner des collaborations entre culture et éducation, des rencontres avec les artistes, des débats et aider à la préparation de séquences et de ressources pédagogiques.

D'autres séminaires ont abordé des questions spécifiques telles que la méthodologie et l'évaluation des épreuves de français à l'examen d'État *Quatrième épreuve*, les littératures comparées, la pratique théâtrale.

En ce qui concerne l'anglais, qui est enseigné à l'école secondaire du premier degré à partir de 1989 et à l'école primaire depuis 1999, un plan régional de formation étalé sur quatre années s'adresse aux enseignants du primaire. Ce plan s'articule autour de trois volets :

- des cours de langue sur quatre niveaux, organisés par l'*English Centre* d'Aoste ;
- des séminaires méthodologiques et didactiques tenus par des experts ;
- des stages d'immersion au Royaume-Uni auprès de l'*Exeter Academy*.

À partir de l'année scolaire 2003/04, une formation s'adressant aux enseignants qui ont déjà acquis la certification de niveau B1 du CECR (PET) a été mise en place pour leur permettre d'atteindre la certification de niveau B2 (FCE).

Pour ce qui a trait à l'enseignement de la langue italienne, un stage lancé en 2007 et tenu par les experts de l'*Accademia*

della Crusca a permis de former une cinquantaine d'enseignants de tous les niveaux scolaires sur la grammaire, le lexique et l'utilisation des TBI (tableaux blancs interactifs), dans une perspective de didactique intégrée des langues. Sur le même principe et dans une optique de décloisonnement des enseignements linguistiques, de nombreuses formations concernant des ressources pédagogiques comme le CECRL et le PEL ont impliqué les enseignants de langues et de DNL (disciplines non linguistiques) de tous les niveaux scolaires. La dernière en date sur le PEL a eu lieu dans la région germanophone du Haut-Adige.

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE OUVERTE À L'EUROPE

Un projet stratégique associant l'ensemble de la zone de frontière entre la France et l'Italie (Vallée d'Aoste, Piémont, Ligurie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes), cofinancé par le programme européen ALCOTRA



2007/2013, est actuellement mis en œuvre et permet de réaliser dans notre Région plusieurs actions de soutien au bilinguisme. Démarré en 2009/10, il a l'objectif de promouvoir une dynamique éducative et professionnelle, ayant comme priorité le renforcement du bilinguisme et de l'identité transfrontalière en tant qu'élément constitutif de la citoyenneté européenne.

Il s'agit du projet PEEF - Pôle d'Excellence Éducation et Formation qui s'articule autour de quatre axes :

- la mobilité des jeunes par les échanges de classes et les partenariats scolaires ;
- les parcours bilingues à dimension européenne aboutissant au double diplôme franco-italien ESABAC de fin des études secondaires ainsi que la mobilité du personnel et sa formation bilingue et biculturelle ;
- les stages professionnels de jeunes en formation initiale et la découverte des métiers sur l'espace transfrontalier ;
- le partage des politiques éducatives ciblant notamment la lutte au décrochage scolaire.

Le projet s'adresse tout spécialement aux jeunes, à partir de l'école maternelle jusqu'à l'école secondaire du deuxième degré ; des actions de formation sont également prévues et mises en œuvre à l'intention du personnel éducatif. Pour ne prendre qu'un exemple, dans le cadre de la mobilité et des partenariats scolaires, pour l'année scolaire en cours se réalisent :

- trois échanges d'école maternelle ;
- quelques échanges d'école primaire ;
- dix échanges d'écoles secondaires du premier degré ;
- un échange de lycée.

Les thèmes touchent le développement durable, le patrimoine et les cultures, le travail de Mémoire sur la Résistance et la Déportation, mais aussi les langues et le sport, la connaissance du milieu montagnard sous différents aspects (sécurité, météo, etc.).

Dans le cadre du projet PEEF, les initiatives-clé sont donc les suivantes :

- les échanges de classes et la mobilité des jeunes dans le cadre des partenariats avec la Haute-Savoie, la Savoie et les Alpes Maritimes, avec une approche par thèmes tels que le développement durable et le milieu montagnard, le patrimoine culturel et les langues, le sport ;
- les ateliers de formation sur la sécurité en montagne, à l'intention des élèves des écoles primaires et secondaires, permettant par le biais d'activités sur le terrain une sensibilisation efficace aux différentes problématiques relatives aux risques naturels, à la nivologie, à la météo ;
- le travail de Mémoire autour de la Résistance et de la Déportation ;
- la formation bilingue et biculturelle des enseignants de lettres et langues, ainsi que des disciplines non linguistiques ;

- les parcours bilingues ESABAC, aboutissant au double diplôme franco-italien de fin des études secondaires ;
- dans le cadre de l'ESABAC, les périodes de scolarisation temporaire permettant aux élèves d'être insérés dans un établissement partenaire en France pour suivre les cours et vivre une expérience formative ;
- la création de groupes de travail binationaux pour la production de ressources pédagogiques bilingues ;
- les formations spécifiques pour le personnel engagé dans le projet Classes de neige ;
- l'initiation aux sports d'hiver pour les élèves à problèmes ;
- les stages de ski organisés en collaboration avec le Comité Régional de ski du Mont Blanc ;
- les stages en entreprises pour les élèves des filières techniques et professionnelles ;
- la découverte des métiers sur l'espace transfrontalier et la participation au Championnat du Monde des Métiers qui a lieu chaque année à Lyon ;
- l'élaboration conjointe et la mise en œuvre de bonnes pratiques relativement à la lutte contre le décrochage scolaire.

Une initiative phare - Le projet de double diplôme franco-italien ESABAC (acronyme de Esame di Stato et Baccalauréat) est né en Vallée d'Aoste en 2005, dans l'esprit d'une approche expérimentale et inductive, dans le cadre du partenariat historique entre notre Région et l'Académie de Grenoble. Récemment ratifié par les Gouvernements italien et français, l'ESABAC sera décerné pour la première fois dans les deux pays à la session d'examen 2011. Ce dispositif prévoit des parcours de langue et de littérature française et de DNL histoire en français tout au long du *triennio* ; des périodes de scola-

risation temporaire dans le pays partenaire pour les élèves volontaires ; la formation conjointe des enseignants ; la production de matériels pédagogiques et leur diffusion.

Les parcours bilingues et biculturels ESABAC sont actuellement mis en place dans cinq établissements scolaires valdôtains validés par le MIUR : à Aoste, le *Lycée Classique* avec sa section bilingue, le Lycée Scientifique *E. Bérard*, le Lycée *Regina Maria Adelaide* ; à Courmayeur le *Lycée Linguistique* ; à Pont-Saint-Martin/Verrès le Lycée *Binel-Viglino*.

L'ESABAC concerne d'ores et déjà 20 classes et 372 élèves, soit 15% de la population scolaire du *triennio* de tous les établissements du secondaire de la Région.¹

Pour la première fois, à la session d'examen 2011, environ 90 élèves pourront obtenir cette double certification qui leur donne les mêmes droits que leurs camarades français pour accéder aux Universités et aux Grandes Écoles et pour l'insertion dans le milieu professionnel.

La Région autonome Vallée d'Aoste se situe dans ce cadre parmi les premières en Italie et en France pour valoriser au niveau international les compétences bilingues de ses élèves.

Note

¹ Les lycées techniques et professionnels, pour l'instant, ne peuvent accéder au double diplôme ESABAC. Le *Lycée Technique pour Comptables* d'Aoste continue à participer à l'expérimentation sans être validé. Dans le calcul des élèves et des classes il n'est pas compris.

Viviana Duc, Wilma Tonetta, Gabriella Vernetto, Giovanna Zanchi - Chargées de mission auprès de l'USAS de la Région autonome Vallée d'Aoste.